

La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 0 Bases statistiques et généralités
- 1 Population
- 2 Espace et environnement
- 3 Travail et rémunération
- 4 Economie nationale
- 5 Prix
- 6 Industrie et services
- 7 Agriculture et sylviculture
- 8 Energie
- 9 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Mobilité et transports
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Protection sociale
- 14 Santé
- 15 Education et science
- 16 Culture, médias, société de l'information, sport
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable et disparités régionales et internationales

Statistique de l'aide sociale

Rapport annuel 2014 sur la statistique suisse de l'aide sociale

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)

- Editeur:** Office fédéral de la statistique (OFS)
- Complément d'information:** Marc Dubach, OFS, Section de l'aide sociale, tél. 058 463 65 78
marc.dubach@bfs.admin.ch
- Diffusion:** Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
Tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61, order@bfs.admin.ch
- Numéro de commande:** 1106-1400
- Prix:** gratuit
- Domaine:** 13 Protection sociale
- Langue du texte original:** Allemand
- Traduction:** Services linguistiques de l'OFS
- Page de couverture:** OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne;
photo: © bacalao – Fotolia.com
- Graphisme/Layout:** Section DIAM, Prepress / Print
- Copyright:** OFS, Neuchâtel 2015
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée
- ISBN:** 978-3-303-13173-2

Table des matières

| | | |
|------------|--|-----------|
| 1 | Avant-propos | 5 |
| 2 | La statistique suisse des bénéficiaires de l'aide sociale | 6 |
| 2.1 | Objectifs et organisation | 6 |
| 2.2 | Contexte | 7 |
| 2.3 | Partenariats | 9 |
| 3 | Activités de la section Aide sociale | 12 |
| 3.1 | Le relevé et le traitement des données | 12 |
| a | Le relevé des données des prestations sociales sous condition de ressources | 12 |
| b | Le relevé des données de la statistique de l'aide sociale dans le domaine des réfugiés (FlüStat) | 16 |
| c | Le traitement des données | 17 |
| 3.2 | Les analyses et résultats | 17 |
| a | Les tableaux standard | 17 |
| b | Les données interactives et tableaux de l'Encyclopédie | 18 |
| c | Les analyses de l'aide sociale dans le domaine des réfugiés | 18 |
| d | Les analyses de l'aide sociale dans le domaine de l'asile | 19 |
| e | Autres analyses | 20 |

| | | |
|----------------|---|----|
| 3.3 | Le management des systèmes de gestion des dossiers | 21 |
| a | Travaux de base | 21 |
| b | SOSTAT et PlausEx | 22 |
| c | Datawarehouse ISOS | 22 |
| 4 | Les publications 2014 | 23 |
| <hr/> | | |
| Annexes | | 25 |
| <hr/> | | |

1 Avant-propos



La statistique suisse des bénéficiaires de l'aide sociale (SHS) en tant que composante de la statistique suisse de l'aide sociale est une vaste entreprise réunissant les efforts quotidiens de différents acteurs. Ce rapport annuel présente les activités qui ont marqué l'année 2014 de la section Aide sociale, chargée du relevé des données des bénéficiaires de l'aide sociale.

Harmonisé à l'échelle nationale le relevé de prestations dans le domaine de l'aide sociale économique ainsi que des autres prestations sociales sous condition de ressources fournit une contribution importante au reporting sur la protection sociale de la Suisse.

Je profite de l'occasion de ce rapport annuel pour remercier tous nos partenaires et en particulier les près de 1200 services pour leur travail et leur engagement en faveur de la présente statistique.

Marc Dubach
Chef de la section Aide sociale

2 La statistique suisse des bénéficiaires de l'aide sociale

2.1 Objectifs et organisation

La statistique suisse des bénéficiaires de l'aide sociale menée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) recense les informations relatives aux bénéficiaires de prestations financières d'aide sociale et aux membres de leur famille. Elle fournit des résultats annuels détaillés au niveau national, cantonal et régional.

L'utilité de la statistique suisse de l'aide sociale est reconnue par la Confédération et par les cantons qui ont besoin de données et d'analyses statistiques pour prendre leurs décisions dans le domaine de l'aide sociale.

Les prestations relevées sont les prestations sociales sous condition de ressources octroyées par les cantons, à savoir:

- l'aide sociale économique au sens strict (allouée en vertu des lois cantonales sur l'aide sociale);
- les autres prestations sous condition de ressources allouées par les cantons (prestations prévues en amont de l'aide sociale). Par exemple les avances sur pensions alimentaires, les allocations parentales/de maternité, les aides aux chômeurs, les aides au logement.

Au sein de l'OFS, le relevé de la statistique des bénéficiaires de l'aide sociale est placé sous la responsabilité de la section Aide sociale (voir l'organigramme dans la partie «Annexes»). Elle est dirigée par Marc Dubach depuis le 1^{er} juillet 2014. La section se subdivise en trois groupes: le relevé et le traitement des données (responsable: Bettina Gerber), l'exploitation des données (responsable: Jan Boruvka) et le management des systèmes d'aide sociale (responsable: Fabrice Gouzi). Dans l'organigramme de la section un groupe assure la responsabilité du relevé de l'aide sociale dans le domaine de l'asile «eAsyl» (responsable: Juratė Zalgaitė Kaya), sur mandat du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM).

2.2 Contexte

Le relevé de la statistique suisse des bénéficiaires de l'aide sociale est étroitement lié à d'autres éléments qui, ensemble, forment la statistique suisse de l'aide sociale.

L'inventaire des prestations sociales sous condition de ressources

L'inventaire des prestations sociales sous condition de ressources contient des informations sur les principales prestations liées au besoin allouées dans les 26 cantons. D'une part, il constitue un document de base important pour la statistique des bénéficiaires de l'aide sociale et la statistique financière de l'aide sociale. D'autre part, il donne un aperçu des prestations sociales sous condition de ressources allouées en Suisse. C'est un outil de travail important pour les milieux intéressés.

L'inventaire est mis à jour chaque année par l'OFS et présente l'état au 1^{er} janvier. La mise à jour la plus récente, qui se réfère au 1^{er} janvier 2013, a été publiée sur la plateforme Internet en avril 2014¹. En plus de décrire les prestations, la plateforme rend compte des changements apportés aux bases légales des prestations. Elle permet ainsi de se faire une idée de l'évolution des prestations sous condition de ressources et fournit des informations utiles à l'interprétation des résultats statistiques.

Statistique financière de l'aide sociale

La statistique financière de l'aide sociale renseigne sur les dépenses nettes de la Confédération, des cantons et des communes pour les prestations sociales individuelles sous condition de ressources. Elle produit d'importants indicateurs sur l'aide sociale. Les données publiées jusqu'ici couvrent les années 2003–2010. La banque de données correspondante est accessible en ligne². Le relevé des données 2012 s'est poursuivi jusqu'à fin mars 2014. Grâce à une collaboration intensive avec les services cantonaux et d'autres services fédéraux, il a été possible d'améliorer encore la qualité des données. La publication des résultats de l'année 2012 a eu lieu à l'été 2014.

¹ <http://www.sozinventar.bfs.admin.ch>

² <http://www.sozfinanzstatistik.bfs.admin.ch>

La statistique suisse de l'aide sociale joue un rôle important dans le cadre de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT). La réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches (RPF) vise à éliminer les écarts entre les cantons et à optimiser la collaboration entre la Confédération et les cantons, en décentralisant les tâches et en créant un système de compensation financière. Ce système se compose de deux parties: la compensation des ressources et la compensation des charges. Il est d'une telle importance pour l'OFS que des indicateurs sont établis depuis son introduction le 1^{er} janvier 2008.

L'indicateur de pauvreté (ARMIN), calculé à partir de l'ensemble des bénéficiaires de prestations d'aide sociale au sens large (PC incluses)³, est un indicateur partiel servant à mesurer les charges induites par la structure de la population. Le volume du recours aux prestations sociales sous condition de ressources renseigne sur les mesures que prennent les cantons pour réduire la pauvreté. Contrairement au taux de pauvreté, qui considère la pauvreté non combattue, l'indicateur de pauvreté sert à mesurer la pauvreté combattue. Le but est de pouvoir comparer les différents systèmes de prestations cantonaux en considérant l'aide sociale au sens large, c'est-à-dire toutes les prestations liées au besoin, y compris les prestations complémentaires (PC) relevant du droit fédéral.

Pour l'heure, étant donné qu'on ne dispose pas encore de données individuelles pour toutes les prestations sous condition de ressources, il faut recourir en partie à des données agrégées pour calculer l'indicateur de pauvreté. Dès que la mise en place de la statistique des bénéficiaires de l'aide sociale sera terminée, on disposera de données individuelles pour l'ensemble du territoire suisse pour toutes les prestations sociales sous condition de ressources telles que les allocations familiales, les avances sur pensions alimentaires, les allocations de chômage, les prestations complémentaires cantonales, les aides aux jeunes, aux familles et au logement.

³ Voir à ce propos l'art. 34, Ordonnance sur la péréquation financière et la compensation des charges (OPFCC), RS 613.21

2.3 Partenariats

Dans le contexte du relevé de la statistique suisse des bénéficiaires de l'aide sociale, plusieurs coopérations et partenariats ont été mis en place avec les milieux intéressés et prenant part au relevé.

Collaboration avec les cantons, les services sociaux et les villes.

La collaboration avec les cantons s'appuie principalement sur des contrats de prestations conclus entre les cantons et l'OFS. Ces contrats règlent l'organisation, la réalisation et le financement de la statistique suisse de l'aide sociale dans les cantons. Les parties contractantes peuvent convenir de dispositions supplémentaires, telles que des analyses spécifiques pour le canton signataire ou l'établissement de rapports sociaux cantonaux. Pendant tout le cycle de production de la statistique, qui va de la préparation des enquêtes à la discussion finale des résultats, en passant par l'organisation de cours et de séances d'information, l'OFS entretient des contacts permanents avec les cantons, les services sociaux régionaux et les villes. Pour les questions liées au relevé, les contacts passent principalement par les personnes en charge de l'enquête auprès des cantons. Les responsables de l'enquête sont en partie externes, en partie internes à l'OFS. Les résultats annuels de la statistique de l'aide sociale sont présentés aux responsables cantonaux de l'aide sociale et aux offices statistiques cantonaux qui le souhaitent. Les tableaux standard de résultats se complètent de comparaisons intercantionales et d'analyses approfondies sur certains groupes à risques.

Collaboration avec les offices fédéraux

La section Aide sociale collabore étroitement avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), l'Administration fédérale des finances (AFF), le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). En collaboration avec l'OFAS et les autres instances mandatées (bureaux de consultation spécialisés ou hautes écoles), l'OFS a participé à la réalisation de plusieurs enquêtes spécifiques intégrant les données de la statistique de l'aide sociale. Les résultats publiés dans le cadre du projet SHIVALV notamment, qui ont aussi été actualisés pendant l'année sous revue, ont rencontré un vif succès sur le plan national. Le monitoring SHIVALV porte sur la quantification des flux de personnes entre les trois systèmes de prestations sociales (AI, AC et aide sociale).

Avec l'AFF les échanges concernent avant tout les indicateurs déterminants de la statistique suisse de l'aide sociale, qui sont utilisés pour calculer l'indicateur de la pauvreté (ARMIN) dans le cadre de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT).

Le projet de redéfinition de la statistique de l'aide sociale dans le domaine de l'asile et des réfugiés vise à ce que la statistique sur les requérants d'asile touchant des prestations financières d'aide sociale (eAsyl, voir 3.2 d) établie aujourd'hui par le Secrétariat d'Etat aux migrations soit complètement intégrée et remplacée dans la statistique suisse de l'aide sociale réalisée par l'OFS. Sur le plan méthodologique, ce projet implique le passage d'un relevé par échantillonnage à un relevé exhaustif, d'un relevé au jour de référence à un relevé sur une période donnée et la reprise du questionnaire de la statistique suisse de l'aide sociale. Ces changements devraient être appliqués à partir de l'année d'enquête 2016.

Contacts avec les institutions d'action sociale

L'OFS saisit les occasions qui se présentent régulièrement pour favoriser l'échange d'informations avec notamment la Conférence suisse des directeurs et directrices cantonaux des affaires sociales (CDAS), avec la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), avec l'Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale (ARTIAS), avec l'Initiative des Villes pour la politique sociale et d'autres institutions importantes du domaine de la politique sociale. Ces contacts permettent d'identifier les besoins d'informations des cantons et des milieux intéressés.

En août 2014, une rencontre a eu lieu avec l'ARTIAS. C'est dans le cadre du dernier séminaire d'été du Comité de l'ARTIAS que l'Office fédéral de la statistique (OFS) a été invité à présenter les résultats des neuf dernières années de la statistique de l'aide sociale. L'objectif des analyses présentées a été de mettre en évidence les groupes à risque qui ont émergés ces dernières années. La présentation portait également sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques des bénéficiaires de l'aide sociale sur les neuf dernières années ainsi que sur une comparaison entre les cantons membres de l'ARTIAS et ceux qui n'en font pas partie. Suite à cette séance un rapport a été rédigé et publié sur le site de l'ARTIAS en janvier 2015.

Le groupe d'accompagnement de la statistique

La coopération avec des experts externes impliqués dans le domaine de l'aide sociale est organisée dans le cadre du groupe d'accompagnement de la statistique de l'aide sociale. C'est dans ce cadre que les experts: des représentants de la CDAS, de l'Administration fédérale des finances, de l'Office fédéral des assurances sociales, de la CSIAS, des offices cantonaux de statistique ainsi que des offices sociaux des cantons et des villes, peuvent donner leur avis sur les projets et les activités courantes. En 2014, s'est déroulé une rencontre avec le groupe d'accompagnement de la statistique.

Collaboration avec les instituts de recherche

En 2014, les données de la statistique suisse de l'aide sociale ont été livrées à plusieurs instituts de recherche (universités, hautes écoles spécialisées, bureaux privés de conseil et de recherche) et à des services cantonaux et régionaux de statistique. Pour ces projets, nous avons offert notre soutien en matière de traitement et d'interprétation des données de la statistique de l'aide sociale.

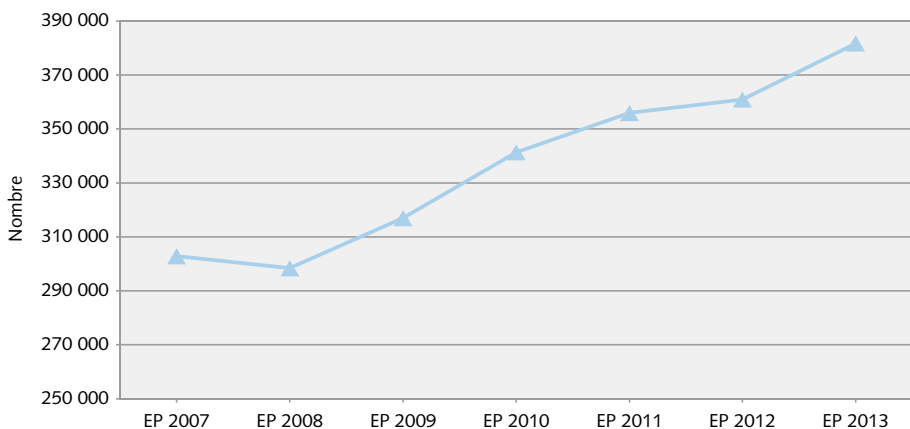
3 Activités de la section Aide sociale

3.1 Le relevé et le traitement des données

a Le relevé des données des prestations sociales sous condition de ressources

En tout, 1192 services ont fourni des données sur les prestations sociales sous condition de ressources pour la statistique de la période d'enquête 2013. Quelque 382'000 dossiers de bénéficiaires (états en début d'enquête et au jour de référence de l'aide sociale économique, états au jour de référence des prestations sociales sous condition de ressources allouées en amont) ont été relevés et livrés à l'OFS qui les a traités. Le nombre des dossiers ne cesse d'augmenter depuis la période d'enquête (PE) 2008. Cette hausse est liée à l'introduction du relevé des données de la statistique de l'aide sociale dans le domaine des réfugiés (FlüStat; voir à ce sujet le paragraphe b) et au fait que l'OFS relève aussi de plus en plus les prestations sociales sous condition de ressources allouées en amont, que les cantons sont plus nombreux à livrer.

Nombre de dossiers de 2007 à 2013

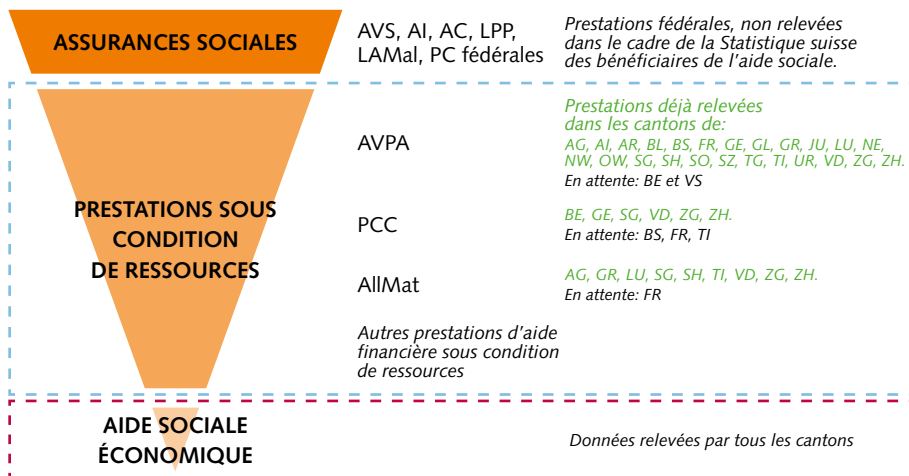
G 1


© OFS, Neuchâtel 2015

Le relevé des données pour la période d'enquête 2013 a pu être terminé dans les délais, soit à mi-septembre 2014. Il a pu être clos déjà à la fin du mois de juillet 2013 dans 20 cantons, grâce à la bonne collaboration avec les services communaux, régionaux et cantonaux.

Au moment de la conception de la statistique suisse de l'aide sociale, il était prévu que l'OFS considérerait, en plus de l'aide sociale économique, les autres prestations sous condition de ressources allouées en amont de l'aide sociale économique. Dans le cadre du relevé 2007, les données concernant les dossiers relatifs aux avances sur pensions alimentaires (AVPA), aux allocations de maternité et parentales (AllMat) et aux aides cantonales (PCC) avaient été saisies pour la première fois sur une base individuelle dans plusieurs cantons. Pour les données 2013, la situation se présente de la manière suivante:

Etat du relevé statistique des prestations d'aide sociale, décembre 2014



© OFS, Neuchâtel 2015

- Les données relatives aux avances sur pensions alimentaires ont été livrées dans l'année sous revue par 24 cantons. Dans les quatre cantons restants, l'introduction du relevé des données est en cours, de sorte que les AVPA pourront être livrées par tous les cantons dans le cadre du relevé des données 2014.

- Les allocations de maternité et parentales existent dans onze cantons. Neuf d'entre eux ont livré à l'OFS les données relatives à ces prestations pour l'année 2013. Dans un canton, cette prestation n'est pas prise en compte car le nombre de cas n'est pas significatif et dans un autre, ce type de prestation n'a jusqu'ici pas encore été relevé.
- Les aides cantonales complémentaires aux PC à l'AVS/AI (aides cantonales à la rente de vieillesse, à la rente d'invalidité, à la rente de survivant) sont octroyées actuellement dans dix cantons. Pour le relevé 2013, nous avons reçu des livraisons de la part de six cantons. Dans le canton d'Appenzel rhodes intérieures, le nombre de personnes bénéficiant de cette prestation est si faible qu'on a renoncé au relevé des données individuelles. Dans les autres cantons, les conditions techniques nécessaires à l'exportation des données individuelles ne sont pas encore réunies. Dans le canton de Bâle-Ville, des travaux préparatoires ont été effectués rendant vraisemblablement possible la livraison des données 2014.

Dans les cantons qui ne relèvent pas, ou pas encore de données individuelles, les informations sont collectées sous forme agrégée.

Le tableau suivant donne un aperçu de la situation dans les cantons:

| Canton | Aide sociale économique | Allocations maternité et parentales | Avances sur pensions alimentaires | Aides cantonales complémentaires | Autres prestations |
|--------|--|-------------------------------------|--|---|--------------------|
| AG | Données à partir du 2 ^e semestre 2004 | Données à partir de 2007 | Données à partir de 2007 | – | – |
| AI | Données à partir de 2004 | – | Données à partir de 2004 | Pas relevées, car nombre de données insuffisant | – |
| AR | Données à partir de 2004 | – | Données à partir de 2004 | – | – |
| BE | Données de l'échantillon de communes à partir de 2001, relevé exhaustif à partir des données de 2007 | – | Pas encore relevées (prévu à partir de 2014) | Données à partir de 2009 | – |
| BL | Données à partir de 2004 | – | Données à partir de 2011 | – | – |
| BS | Données à partir de 2004 | – | Données à partir de 2010 | Pas encore relevées (prévu à partir de 2014) | – |

| Canton | Aide sociale économique | Allocations maternité et parentales | Avances sur pensions alimentaires | Aides cantonales complémentaires | Autres prestations |
|--------|--|--|-----------------------------------|-------------------------------------|---|
| FR | Données à partir du 2 ^e semestre 2004 | Pas encore relevées | Données à partir de 2013 | Pas encore relevées | – |
| GE | Données à partir de 2004 | – | Données à partir de 2007 | Données à partir de 2007 | Données sur les aides au logement à partir de 2007 Données sur les aides aux familles à partir de 2013 |
| GL | Données à partir de 2004 | Pas relevées, car nombre de dossiers insuffisant | Données à partir de 2004 | – | – |
| GR | Données de l'échantillon de communes à partir de 2001, relevé exhaustif à partir des données de 2009 | Données à partir de 2007 | Données à partir de 2004 | – | – |
| JU | Données à partir de 2001 | – | Données à partir de 2014 | – | – |
| LU | Données à partir de 2002 | Données à partir de 2003 | Données à partir de 2003 | – | – |
| NE | Données à partir de 2005 | – | Données à partir de 2007 | – | – |
| NW | Données à partir de 2001 | – | Données à partir de 2003 | – | – |
| OW | Données à partir de 2003 | – | Données à partir de 2003 | – | – |
| SG | Données à partir de 2003 | Données à partir de 2007 | Données à partir de 2007 | Données de 2009 et à partir de 2012 | – |
| SH | Données à partir de 2004 | Données à partir de 2007 | Données à partir de 2007 | – | – |
| SO | Données de l'échantillon de communes à partir du 2 ^e semestre 2014, enquête exhaustive à partir des données de 2009 | – | Données à partir de 2004 | – | – |
| SZ | Données à partir de 2003 | – | Données à partir de 2002 | – | – |
| TG | Données de l'échantillon de communes à partir de 2004, relevé exhaustif à partir des données de 2009 | – | Données à partir de 2002 | – | – |

| Canton | Aide sociale économique | Allocations maternité et parentales | Avances sur pensions alimentaires | Aides cantonales complémentaires | Autres prestations |
|--------|--|-------------------------------------|--|----------------------------------|---|
| TI | Données à partir de 2004 | Données à partir de 2010 | Données à partir de 2008 | Pas encore relevées | Données sur les aides aux familles à partir de 2010 |
| UR | Données à partir de 2001 | – | Données à partir de 2004 | – | – |
| VD | Données à partir de 2004 | Données à partir de 2007 | Données à partir de 2007 | Données à partir de 2009 | Données sur les aides aux familles à partir de 2013 |
| VS | Données à partir de 2004 | – | Pas encore relevées (prévu à partir de 2014) | – | – |
| ZG | Données à partir de 2003 | Données à partir de 2008 | Données à partir de 2004 | Données à partir de 2013 | – |
| ZH | Données de l'échantillon de communes à partir de 2001, relevé exhaustif à partir des données de 2007 | Données à partir de 2007 | Données à partir de 2007 | Données à partir de 2007 | – |

(Etat décembre 2014)

b Le relevé des données de la statistique de l'aide sociale dans le domaine des réfugiés (FlüStat)

En vertu de l'article 102a de la loi sur l'asile révisée, l'OFS est chargé, sur mandat du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), de saisir des données sur les prestations d'aide sociale accordées à des réfugiés relevant du domaine de compétence financière de la Confédération. Les objectifs assignés à cette statistique (FlüStat) sont en principe identiques à ceux fixés pour la statistique suisse des bénéficiaires de l'aide sociale.

La population considérée par la FlüStat comprend les réfugiés, soutenus par l'aide sociale, ayant obtenu l'asile et pour lesquels plus de cinq ans se sont écoulés depuis le dépôt de la demande d'asile ainsi que les réfugiés admis provisoirement (livret F, sept ans au plus en Suisse). L'introduction de cette statistique a commencé en 2008. Tous les cantons ont livré la totalité de leurs données pour l'enquête 2013. Le relevé des données a pu être achevé parallèlement au reste de l'enquête jusqu'à la mi-septembre 2014.

c Le traitement des données

Les 26 cantons ont livré des données pour la statistique de l'aide sociale de l'année 2013. Le processus de traitement des données est constamment optimisé. Un des objectifs de ce processus est de déceler le plus grand nombre d'incohérences possible au moment de la saisie des données dans les services d'enquête afin de les supprimer déjà à ce stade, ce qui permet de réduire au minimum les demandes d'informations supplémentaires après des services sociaux. Des travaux ont été effectués pour harmoniser les tests de plausibilité utilisés aux différentes étapes de la saisie des données et du traitement des données. Ces travaux ont débutés en 2011 et se sont terminés en 2014. Ainsi, les mêmes tests sont effectués au moment de la saisie des données dans le système de gestion électronique des dossiers et plus tard, lors du dépouillement centralisé des données à l'OFS.

L'art. 21 de l'ordonnance du 14 juin 1993 relative à la loi fédérale sur la protection des données prévoit l'établissement d'un règlement de traitement réglant dans le détail les dispositions relatives à la protection des données pour le relevé, le traitement, l'exploitation et le transfert des données personnelles. Ce règlement a été complètement remanié et mis à jour en 2013. La version remaniée est entrée en vigueur le 15 janvier 2014 et remplace ainsi la dernière version du 30 avril 2007.

3.2 Les analyses et résultats

a Les tableaux standard

En 2014, quelques adaptations ont été apportées aux tableaux standard de l'aide sociale économique (ASE) et des autres prestations sous condition de ressources (AUPRESO). Ainsi, l'agrégation des pays de l'UE a été élargie à la Croatie. Le taux d'aide sociale est désormais aussi calculé pour les groupes de pays agrégés. La population résidante permanente selon STATPOP sert de grandeur de référence. La prise en compte de la Croatie dans les pays de l'UE a aussi été effectuée dans tous les tableaux des autres prestations sous condition de ressources.

Depuis le 15 décembre 2014, plus de 90 tableaux, graphiques et cartes présentant les résultats nationaux de la statistique suisse de l'aide sociale 2013 sont mis en ligne en français, en allemand et en italien sur le site Internet de la statistique suisse de l'aide sociale. Les résultats sont structurés par thème.

b Les données interactives et tableaux de l'Encyclopédie

Les tableaux interactifs ou cubes de données introduits en 2013 sur la statistique de l'aide sociale permettent d'établir des exploitations individuelles en fonction de différents critères. Ils sont fréquemment utilisés, ainsi quelque 6'700 consultations de l'un ou l'autre des douze tableaux ont été recensées durant l'année sous revue. Les tableaux présentant le taux d'aide sociale par canton et les bénéficiaires de l'aide sociale selon l'âge et la nationalité ont suscité l'intérêt le plus grand. Quatre tableaux sur les douze présentés sont consacrés aux avances sur pensions alimentaires ainsi qu'aux allocations de maternité et parentales. Comme ces prestations n'existent pas dans tous les cantons, il est compréhensible que les tableaux s'y rapportant aient été un peu moins utilisés. Si l'on ventile la consultation des tableaux selon la langue choisie, deux tiers de ces derniers étaient en allemand et un tiers en français. A partir de décembre 2014, les tableaux de données sur la formation et la situation d'activité peuvent être exploités en plus selon les cantons.

D'autres résultats sur les données chiffrées de l'aide sociale sont présentés sur Internet sous la forme de quarante tableaux Excel en allemand et en français. En 2014, on a dénombré quelque 7500 consultations ou téléchargements de l'un ou l'autre de ces tableaux. Comme pour les tableaux interactifs, les sujets privilégiés ici ont été le taux d'aide sociale par canton ainsi que les informations concernant le sexe, l'âge et l'origine des bénéficiaires.

Pour l'aide sociale dans le domaine des réfugiés (FlüStat) des tableaux Excel présentent également des données statistiques. La notoriété de ces résultats n'est pas encore aussi grande que pour ceux de l'aide sociale économique. Cela tient sans doute au faible nombre de bénéficiaires: 13'000, contre 250'000 bénéficiaires pour l'aide sociale économique. On a enregistré un peu plus de 400 consultations ou téléchargements de l'un ou l'autre des 13 tableaux de ce domaine spécifique. Ces derniers sont eux aussi disponibles en français et en allemand.

c Les analyses de l'aide sociale dans le domaine des réfugiés

Les tableaux standard concernant les réfugiés reconnus avec permis B, en Suisse depuis moins de 5 ans, et les réfugiés admis provisoirement en Suisse depuis moins de 7 ans, sont établis pour chaque canton ainsi qu'au niveau de la Suisse (en allemand et français), de manière similaire aux données de l'aide sociale. Les résultats cantonaux sont distribués sous forme de brochures à chaque canton séparément ainsi qu'au Secrétariat d'Etat aux migrations.

Les résultats sont également présentés dans des tableaux Web, disponibles en allemand et en français, sur une page séparée de celle de l'aide sociale. En lien direct, le site Internet du SEM est régulièrement mis à jour en présentant un résumé des chiffres et le lien d'accès aux données sur notre site.

De plus, des analyses spécifiques sur les données financières ont été conçues en collaboration avec le SEM. Elles feront l'objet d'une nouvelle évaluation et seront la base de nouveaux tableaux pour tous les cantons à l'avenir. Finalement, FlüStat fait régulièrement l'objet de requêtes spéciales pour les cantons ou pour des instances politiques ou pour le SEM.

d Les analyses de l'aide sociale dans le domaine de l'asile

La statistique suisse de l'aide sociale dans le domaine de l'asile (eAsyl) est réalisée à l'OFS sur mandat du SEM. L'enquête est basée sur un échantillon et est effectuée au moyen d'un questionnaire sur Internet. Les données récoltées se réfèrent au mois de juin, notamment à l'état du dossier/de l'unité d'assistance au 30 juin.

Les données collectées offrent un aperçu sur le nombre de bénéficiaires dans le domaine de l'asile (requérants d'asile et personnes admises provisoirement dont le séjour en Suisse ne dépasse pas 7 ans), leur situation sociale ainsi que les coûts effectifs de l'aide sociale. Les indicateurs financiers sont particulièrement importants car le SEM verse un forfait global aux cantons en tant que subvention de l'aide sociale pour ces groupes de personnes. Ainsi la statistique eAsyl permet de suivre l'évolution des coûts réels des cantons.

Les résultats de l'enquête de juin 2013 ont été diffusés en septembre 2014. Le rapport contenant un descriptif de la méthode et une présentation des résultats a été publié sur le portail de l'OFS. Huit tableaux excel ont été mis à jour. Le SEM a envoyé une newsletter aux coordinatrices et coordinateurs cantonaux en matière d'asile les informant de la parution de nouveaux résultats et a publié les liens sur les résultats eAsyl 2013 sur son site internet.

Le relevé des données de juin 2014 s'est déroulé du 25 août au 10 octobre 2014. La publication des résultats de juin 2014 est prévue pour le mois de mai 2015.

e Autres analyses

Initiative des Villes

Les indicateurs ont été remis dans les délais aux 13 villes participant à l'«Initiative des Villes pour la politique sociale». La collaboration entre l'Initiative des Villes, la haute école bernoise chargée de rédiger le rapport et l'OFS s'est poursuivie dans le cadre d'un atelier de contrôle des données et d'une journée consacrée à discuter le rapport. Le rapport sur ces indicateurs et le communiqué dont il a fait l'objet ont été présentés au public en août, lors d'une conférence de presse.⁴

Rapport social du canton de Zurich

Des exploitations complètes (quelque 120 tableaux) ont été mises à disposition pour l'établissement du rapport social du canton de Zurich. La section Aide sociale a fourni des contributions rédactionnelles sur l'état et l'évolution des prestations liées au besoin et sur les personnes soutenues dans le domaine de l'asile et des réfugiés.

Demandes d'analyses ad hoc

En 2014, quelque 130 exploitations spéciales ont été établies pour de clients. Celles-ci englobent aussi bien des exploitations simples que des calculs nécessitant plusieurs jours de travail de programmation. Par rapport à 2013, les demandes à la carte se sont accrues de quelque 10%. Les clients sont pour l'essentiel des externes et proviennent des milieux administratifs cantonaux et scientifiques.

⁴ http://staedteinitiative.ch/fr/Info/Indicateurs_sociaux/Indicateurs_sociaux_actuels

3.3 Le management des systèmes de gestion des dossiers

a Travaux de base

Les règles de plausibilité constituent un élément central du contrôle qualité de la statistique de l'aide sociale. Dans le but de garantir la transparence, la cohérence et l'efficacité du système de contrôle de qualité, différentes mesures ont été prises ces dernières années. L'état des lieux se présente ainsi:

- Harmonisation de l'architecture des systèmes. La dernière phase d'harmonisation de l'architecture des règles de plausibilité s'est terminée en 2014. Les différents systèmes informatiques (SOSTAT, PlausEx et ISOS) ont été complètement harmonisés. Le Datawarehouse ISOS est actuellement utilisé comme référence pour la diffusion des règles dans les systèmes SOSTAT et PlausEx.
- Gestion des versions des règles de plausibilité. L'harmonisation des règles de plausibilité a ouvert de nouvelles perspectives. Ainsi il a été possible d'élaborer un concept de gestion des versions de ces règles. Le but est de garantir la traçabilité ainsi que la transparence des règles de plausibilité en vigueur dans la statistique de l'aide sociale. Ce concept a été rapidement mis en œuvre durant l'été 2014, permettant ainsi pour la première fois la publication des règles de plausibilité sur le site Internet de l'OFS.⁵
- Préparatifs pour la mise en œuvre d'AsylStat. Conformément au contrat de prestation signé avec le Secrétariat d'Etat aux migrations, une série de jalons permettant le bon déroulement et la mise en œuvre d'AsylStat dans les délais ont été réalisés. Dans ce cadre, un concept de communication destiné aux systèmes de gestion des dossiers (SGD) a été élaboré. Ce concept préconise la mise en œuvre d'un dossier technique facilitant les démarches des SGD. Les éléments principaux de ce dossier technique ont été réalisés en français durant l'année 2014. Il sera traduit en allemand dès le début janvier 2015 afin d'être mis à disposition à temps pour les SGD.

⁵ http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen__quellen/blank/blank/ssh/02.html

b SOSTAT et PlausEx

Le logiciel SOSTAT, développé par l'Office fédéral de la statistique, permet de gérer des dossiers de l'aide sociale et d'exporter, en fin d'année, les données nécessaires à l'établissement de la statistique suisse de l'aide sociale. Il est mis gratuitement à la disposition des communes. PlausEx est un module destiné aux communes et aux institutions qui disposent d'un système de gestion des dossiers de l'aide sociale. PlausEx est fourni avec une banque de données SQL serveur contenant certaines données de base et des règles de contrôle qualité uniformes au niveau national.

En 2014, SOSTAT et PlausEx ont principalement été adaptés afin de finaliser l'harmonisation des règles de plausibilité comme cela a été décrit plus haut. De plus, les travaux habituels liés à la production statistique ont été réalisés. Il s'agit de l'actualisation des règles de plausibilité et de l'actualisation des nomenclatures. SOSTAT est basé sur une ancienne technologie. Les travaux de migration sur l'environnement Microsoft .net se sont poursuivis. Ils seront terminés en été 2015.

c Datawarehouse ISOS

La banque de données ISOS est l'entrepôt des données de la statistique de l'aide sociale. Ce système permet d'importer, de contrôler et de traiter les données fournies par plus de 1200 services sociaux. La quantité d'informations contenue dans cette banque de données exige en permanence des tâches de développement et d'optimisation. En 2014, de nombreux travaux ont été entrepris et les plus importants sont cités ci-après.

- La dernière phase de l'harmonisation des règles de plausibilité a été finalisée.
- La mise en œuvre de la gestion des versions des règles de plausibilité a été effectuée. ISOS est actuellement utilisé comme référence en la matière.
- Les travaux de programmation liés à l'automatisation des corrections ainsi que la journalisation de celles-ci se sont poursuivis.

4 Les publications 2014

En 2014, les résultats nationaux de la statistique suisse des bénéficiaires de l'aide sociale ont été publiés pour la neuvième fois.

Les moyens de communication suivants ont été déployés en 2014 pour informer sur la statistique suisse des bénéficiaires de l'aide sociale et ses résultats:

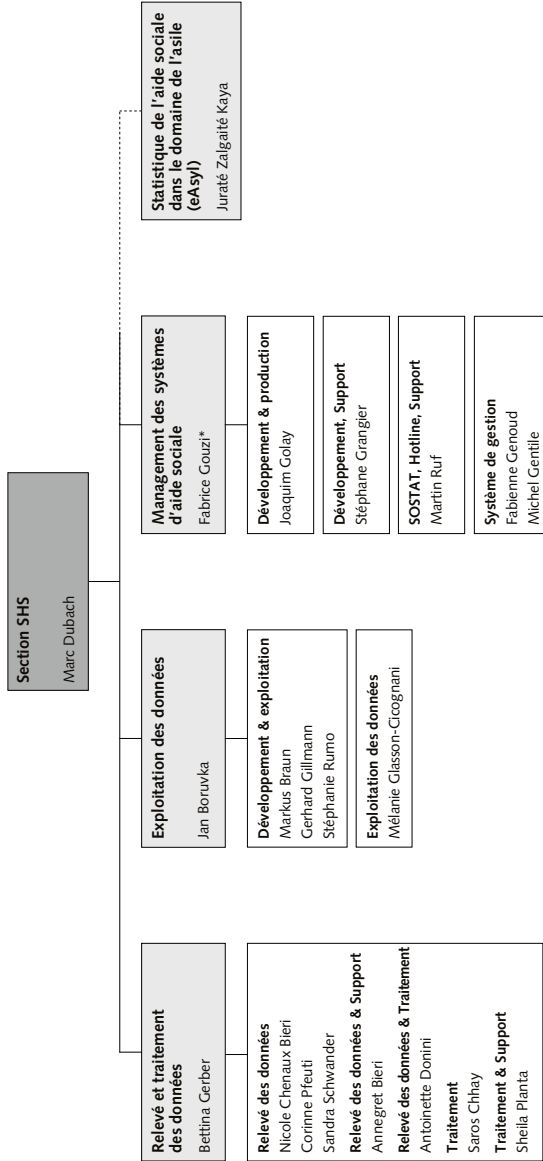
- Les principaux résultats nationaux de l'enquête 2013 ont été publiés en français, en allemand et en italien le 15 décembre 2014. Un Newsmail a été diffusé à la même date, les pages web ont été mises à jour et la publication a été envoyée à plus de 1300 partenaires.
- En 2014, trois numéros de la Newsletter ont été publiés et envoyés à plus de 1200 services impliqués dans la saisie des données. Cette Newsletter informe sur l'avancement du projet, sur les faits importants survenus pendant la période de relevé (notamment en rapport avec le relevé des données), livre des explications et des compléments sur les variables à saisir et informe sur les nouveaux outils informatiques et sur le calendrier des activités.
- En 2014, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a publié tous les tableaux et les résultats standardisés pour l'«Initiative des villes suisses pour la politique sociale», sur la base des chiffres de l'année 2013. Les responsables de l'Initiative des Villes ont publié le rapport correspondant le 26 août 2014.
- Les résultats de l'enquête eAsyl de juin 2013 ont été diffusés en septembre 2014. Le rapport contenant un descriptif de la méthode et une présentation des résultats a été publié sur le portail de l'OFS.
- Le 13^e rapport social du canton de Zurich (sur les données de 2013) est paru le 24 novembre 2014.
- La page FAQ sur Internet est complétée et actualisée en permanence. La terminologie sur la statistique de l'aide sociale (anciennement sous la forme d'un glossaire) a été mise à jour en français, en allemand et en italien.

Annexes



Section Aide sociale (SHS)

Valable dès le 1^{er} avril 2015



* Suppléant du chef de section



Debout, de gauche à droite:

Nicole Chenaux Bieri, Annegret Bieri, Jan Boruvka, Markus Braun, Bettina Gerber, Martin Ruf, Marc Dubach, Gerhard Gillmann, Fabrice Gouzi, Rosa Cascini

Assis de gauche à droite:

Stéphane Grangier, Saros Chhay, Sandra Schwander, Mélanie Glasson-Cicognani, Antoinette Donini, Sheila Planta, Corinne Pfeuti

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

Moyen de diffusion

Service de renseignements individuels

L'OFS sur Internet

Communiqués de presse: information rapide
concernant les résultats les plus récents

Publications: information approfondie
(certaines sont disponibles sur disquette/CD-Rom)

Données interactives
(banques de données, accessibles en ligne)

Contact

058 463 6011

info@bfs.admin.ch

www.statistique.admin.ch

www.news-stat.admin.ch

058 463 6060

order@bfs.admin.ch

www.statdb.bfs.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse
www.statistique.admin.ch → Services → Les publications de Statistique suisse.

N° de commande

1106-1400

Commandes

Tél. 058 463 6060

Fax 058 463 6061

order@bfs.admin.ch

Prix

gratuit

ISBN 978-3-303-13173-2